

Discours de la députation de la société populaire de la Maison-Commune qui présente un cavalier jacobin et invite la Convention à ne cesser ses fonctions que lorsqu'elle aura consolidé le bonheur du peuple, lors de la séance du 20 germinal an II (9 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Discours de la députation de la société populaire de la Maison-Commune qui présente un cavalier jacobin et invite la Convention à ne cesser ses fonctions que lorsqu'elle aura consolidé le bonheur du peuple, lors de la séance du 20 germinal an II (9 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) p. 358;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29354_t1_0358_0000_8

Fichier pdf généré le 01/02/2023



Persée (BY:)

liers de cuivre, deux cloches, deux grilles, plusieurs ornements, tout le linge, trois tombes de plomb que nous avons arraché du sein de la terre dont trois vampires se trouvaient enveloppés.

Nous avons envoyé aussi le peu d'offrandes que nous avons pu faire pour le soulagement de nos frères d'armes, au district de l'Egalité. composées de 21 chemises, de 24 livres de charpie, 2 paires de bas et 227 livres en assignats.

d'usage comme calice, soleil et autres, chande-

Pour suppléer à la pénurie de nos ressources, nous nous occupons avec zèle à tirer le sel de la terre pour le transformer en salpêtre dont voilà l'épreuve que le maire de notre commune vous présente. Que les satellites et leurs despotes tremblent, il est arrosé de notre sueur, il porte l'empreinte de leur mort. » (1).

(Applaudissements.)

Toutes les autorités constituées de la commune des Essarts-la-Montagne paroissent à la barre; elles expriment l'horreur qu'elles ont éprouvée au récit des manœuvres infâmes qui ont un instant menacé la liberté; elles demandent la confirmation d'un nouveau qu'elles ont adopté pour leur commune.

Mention honorable, insertion au bulletin, et

renvoi au comité de division.

Deux membres de la députation donnent, l'un 6 liv., et l'autre 1 liv. 4 sous.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

36

La société populaire de la Maison-Commune présente à la Convention nationale un cavalier jacobin armé, monté et équipé; elle l'invite à ne cesser ses fonctions que lorsqu'elle aura consolidé le bonheur du peuple, qui sera sa récompense. Le président accorde les honneurs de la séance.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

L'ORATEUR de la députation.

Citoyens législateurs,

La Société populaire de la Maison Commune joint son hommage à ceux qui vous sont pré-

sentés chaque jour. Le véritable, le seul hommage digne de vous est de vous imiter, de nous pénétrer de vos

principes et de propager vos exemples.

Notre Société n'est composée que de véritables amis de la Liberté et des défenseurs des droits du peuple, dénués de fortune, mais exempts des vices qui l'accompagnent, nous possédons la seule richesse convenable aux républicains, des

(1) C 297, pl. 1024, p. 23, datée 20 germ. non sisignée; B^{tn}, 23 germ. (1er suppl^t; Ann. patr., n° 464; J. Sablier, n° 1248.

(2) P.V., XXXV, 104 et 119. B^{tn}, 21 germ. (suppl^t); Débats, n° 571, p. 393.

(3) P.V., XXXV, 105. B^{tn}, 23 germ. (1er suppl^t); J. Mont., n° 148; J. Sablier, n° 1248; Mon., XX, 175. M.U., XXXVIII, 331; Audit. nat., n° 564, p. 3.

bras endurcis aux travaux, des cœurs ardents de patriotisme. Nous ne les offrons point à la patrie, ils lui appartiennent; mais nous jurons qu'ils ne seront jamais qu'à elle, qu'ils n'agiront toujours que pour elle, et, membres dociles du corps dont vous êtes le chef, les patriotes sont assurés du succès dans tout ce que vous déterminerez; nous vous présentons un cavalier jacobin et équipé et choisi dans notre sein; nous ne vous disons pas que les frais de son équipement sont pris sur nos moyens de subsistance, parce que nous ne voulons de subsistance et d'existence que pour la République. Le titre glorieux de cavalier jacobin impose de grands devoirs. Le nôtre les remplira en conservant l'esprit de ceux qui lui confient leurs plus chères espérances.

Citoyens législateurs, mille grâces vous soient rendues! Vous, dont l'œil vigilant perce les plus épaisses ténèbres dont s'enveloppent nos plus lâches ennemis; ne quittez point le vaisseau de l'Etat. Il ne peut arriver au port que sous votre conduite. Eclairés par l'expérience, vous seuls pouvez détourner les orages dont la patrie est encore menacée, ou vaincre ceux dont elle serait encore assaillie. Ne quittez vos fonctions que quand vous nous aurez fait goûter le calme, sous un ciel à jamais serein. Considérez un grand peuple attendant tout de vous comme il se livre tout à vous. Il vous devra son bonheur et le bonheur du peuple sera votre récompense. Vive la République (1).

37

Une députation de la commune de Suresne, district de Franciade, vient présenter du salpêtre à la Convention. Quand nos enfans l'auront usé, dit l'orateur, nous en fournirons d'autre, et si nos bras sont nécessaires pour le lancer, ils sont tout prêts. Nous ne croyons point à la contre révolution; mais point de nobles, point de prêtres, car de tout temps leur génie s'est appliqué à créer, des maux au genre humain... Admis à la séance.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

L'ORATEUR. Citoyens représentants,

Nous avons fabriqué de quoi foudroyer les léopards de l'Europe; quand nos enfans l'auront usé tu en demanderas d'autre. Et s'il le faut nos bras pour leur lancer; parle, nous sommes tout prêts. Nous ressources sont sans fin comme la République. Malgré tous les faiseurs de complot, que ceux qui ont l'imbécilité de vouloir nous persuader autrement, qu'il lise notre profession de foi : 1°) nous ne croyons point à la contre-révolution parce que nous avons des grands moyens pour l'empêcher; 2°) qu'ils sachent les lâches qui déchirent le sein de leur patrie que leurs trames abominables redoublent notre courage et notre ardeur à des sacrifices sans nombre! Restez à votre poste, intrépides Républicains, nous avons tant de plaisir de

⁽¹⁾ C 300, pl. 1056, p. 29. (2) P.V., XXXV, 105. Bin, 21 germ. (supplt) et 23 germ. (1er supplt); Débats, n° 571, p. 393; Mon., XX, 175.